



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 12455

Texte de la question

M. Robert Lamy appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur la nécessité d'envisager l'enseignement du langage des signes dans les écoles. Cela pourrait se faire dans le cadre des cours de langues ou des options. Cette mesure, préconisée par la communauté des sourds et mal-entendants, serait un moyen de développer la communication entre les entendants et les personnes ayant des problèmes auditifs, de renforcer l'insertion sociale et économique des sourds et mal-entendants et de renforcer la formation de traducteurs spécialisés. Il souhaiterait connaître sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

Pour le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, les conditions nécessaires à une réelle intégration des élèves présentant un handicap auditif passent par la possession d'un niveau minimum de communication et de maîtrise de la langue française. Dans cet esprit, la langue des signes doit toujours être associée et ne peut être étudiée pour son seul objet. A l'heure actuelle, il n'est pas envisagé de dispenser l'apprentissage de la langue des signes française dans les écoles. Il apparaît d'ailleurs que cette demande ne reflète pas la position de l'ensemble du mouvement associatif regroupant des personnes atteintes de handicaps auditifs. Nombre de familles sont convaincues que l'intégration impose l'apprentissage et la maîtrise des techniques de lecture labiale, de la méthode verbotonale, du français signé ou du langage parlé complété.

Données clés

Auteur : [M. Robert Lamy](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12455

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 1998, page 1731

Réponse publiée le : 17 août 1998, page 4592